



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Féminine

Réunion en visioconférence du mercredi 08 juillet 2020

Présents : Mmes Abtisssem HARIZA, Annick JOUVE,
M. Yves BEGON
Assiste : M. Sébastien DULAC
Excusés : Mme Nicole CONSTANCIAS, M. Anthony ARCHIMBAUD

CHAMPIONNATS REGIONAUX FEMININS

* R1 F et R2 F :

La composition des 2 poules du championnat R1 F et les 4 poules du championnat R2 F pour la saison 2020-2021 seront validées prochainement par le Conseil de ligue lors de sa réunion du 10 juillet 2020.

La 1^{ère} journée de ces championnats est prévue pour le week-end des 26-27 septembre 2020.

* U18 F :

- La Commission fait le point des équipes engagées, à la date de ce jour, dans cette compétition. Les 35 équipes participant à la 1^{ère} phase se répartissent de la façon suivante :

- Ain : 1 équipe
- Allier : 3 équipes
- Cantal : 2 équipes
- Drôme-Ardèche : 3 équipes
- Isère : 3 équipes
- Loire : 5 équipes
- Haute-Loire : 1 équipe
- Lyon et Rhône : 6 équipes
- Puy-de-Dôme : 4 équipes
- Savoie : 2 équipes
- Haute Savoie et Pays de Gex : 5 équipes

Il est rappelé que cette compétition se dispute en Football à onze.

- La Commission procède à l'élaboration de 5 poules à 7 équipes chacune, soit 35 équipes.

Celles-ci seront soumises à la validation du Conseil de Ligue lors de sa réunion du 10 juillet 2020.

- Le calendrier de la 1^{ère} phase est établi en réunion. Il sera également présenté au Conseil de Ligue pour homologation.

Pour mémoire, cette phase se dispute en matchs simples.

- Obligations (rappel) :

Les équipes participant au championnat U18 F doivent justifier du service d'un(e) éducateur (trice) diplômé(e) d'un CFF 3.

Les clubs ayant une équipe évoluant en championnat U18 F doivent :

- Avoir au minimum une équipe féminine U6 F à U13 F (Foot à 3, 4, 5 ou 8) engagée dans une compétition de District.
Cette équipe devra obligatoirement participer aux compétitions jusqu'à leur terme ou avoir participé à 8 plateaux minimum.
- Avoir un nombre de licenciées comportant au moins 12 jeunes licenciées (U6 F à U13 F).

A la fin de chaque phase, il sera retiré 3 points au classement final du championnat régional Féminin U18 en cas de non-respect d'une au moins de ces obligations.

COUPE DE FRANCE FEMININE

Les clubs peuvent dès à présent s'inscrire en Coupe de France Féminine pour la saison 2020-2021 sur Footclubs. La date limite cette année est le **15 Août 2020**.

Recommandation : Plus la Ligue comptera d'engagés et plus elle aura de qualifiés pour le 1^{er} tour fédéral.

Le droit d'engagement est fixé à 26 Euros.

Merci aux Districts de relayer l'information sur leur site Internet et dans les PV de leur Commission Départementale Féminine.

Pour rappel, les clubs de R1 F et R2 F ont l'obligation de participer à la Coupe de France Féminine.

COURRIERS

*** GRENOBLE FOOT 38 :**

Par mail en date du 06 juillet 2020, le club informe la Ligue qu'il ne souhaite pas reconduire son équipe Senior Régional 2 féminine (équipe 3) pour la saison 2020-2021.

La Commission regrette cette décision mais en prend acte.

*** F.C.BOURGOIN JALLIEU :**

Postulant pour un repêchage en R2 F suite au désengagement de l'équipe 3 de Grenoble Foot 38. Considérant qu'en raison de l'arrêt des compétitions au 13 mars 2020 et n'ayant pu organiser la phase interdistricts d'accession, le nombre d'équipes en championnat R2 F est devenu supérieur à 28.

Considérant que malgré le retrait de GRENOBLE FOOT 38 (3), le nombre de participants n'est pas inférieur à 28.

Considérant que dans cette situation et en application des dispositions prévues à l'article 5 du règlement de cette compétition, il n'y a pas lieu d'avoir recours à des repêchages voire à des accessions supplémentaires de districts.

Par ces motifs, la Commission se prononce pour ne pas donner de suite favorable à la requête du F.C. BOURGOIN JALLIEU.

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'appel de Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des RG de la F.F.F.

Yves BEGON,

Président des Compétitions

Abtisse HARIZA,

Présidente de la Commission